

COMPTE-RENDU SOMMAIRE REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2011

PRESENTS : Gérard LECLERC, Jean-Paul BOURDEILLE, Maria LOPES, Patrick MICHEL, Didier REVEILLERE, Jean-Maurice ABELARD, Christophe ROYNARD.

EXCUSES : Jean-Michel ABELLARD, Florence DUBUC, Jean-Marc DUPUIS, Jean-Claude MARIVAIN

POUVOIR : de Jean-Claude MARIVAIN à Patrick MICHEL

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : Didier REVEILLERE

Lecture et approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 4 Juillet 2011.

P.L.U.

Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de modification n° 2 du P.L.U du 3 Octobre 2011 au 3 Novembre 2011. Mr Jean DUSSINE, consultant en informatique, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Nantes. Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :

3 Octobre 2011 de 14 h à 17 h,
19 Octobre 2011 de 9 h à 12 h,
3 Novembre 2011 de 14 h 30 à 17 h 30.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur.

EGLISE

Mr le Maire présente le devis de la sté LUSSAULT concernant le remplacement du coq qui s'avère être dangereux actuellement. Le montant de ce devis s'élève à **2 751.00 € HT** (fourniture d'une girouette de forme coq gaulois, location d'une nacelle 53 m, prestations du technicien de la sté Lussault et nettoyage et entretien de la croix). La mairie se charge de prendre l'arrêté municipal pour le positionnement de la nacelle en contrebas de l'Eglise sur le parking. La mairie fournira la peinture antirouille et la peinture noire pour la croix. Avis favorable du Conseil Municipal.

Le 10 Août 2011, la commission de sécurité de Cholet a émit un avis favorable pour le bâtiment de l'Eglise.

ETUDE DIAGNOSTIQUE RESEAUX STATION ET ETUDE SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT

Mr le Maire indique qu'il a reçu 4 offres de consultation pour la réalisation de l'étude diagnostique (eaux parasitaires) ainsi que pour l'étude du schéma directeur d'assainissement. L'ensemble de ces offres est actuellement à l'étude auprès des services de Mr BATARD à la DDT 49 à Angers.

REPAS DES AINES

Cette année le repas des aînés aura lieu le dimanche 9 Octobre 2011 à la salle St Clément. Jean-Paul BOURDEILLE se charge de l'organisation de ce repas.

TERRAIN DE FOOT

Mr le Maire présente la convention entre la commune de Cossé d'Anjou et la commune de La Tourlandry pour la mise à disposition du terrain de football de Cossé d'Anjou à l'association football club de La Tourlandry.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à signer cette convention.

RAPPORT EAU DE LOIRE 2010

Mr le Maire présente le rapport annuel Eaux de Loire 2010 approuvé par le Conseil Syndical le 28/06/2011.

PORTAGE REPAS A DOMICILE

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que le service de portage des repas à domicile a redémarré depuis le 19/07/2011. Les repas sont préparés à l'Hôpital Lys Hyrôme de Chemillé. Mr le Maire présente le coût du repas facturé par l'Hôpital Lys Hyrôme et demande aux membres du Conseil Municipal de délibérer sur le prix concernant les frais de portage pour les bénévoles (1.30 € par jour et par portage).

Après délibération, le Conseil Municipal émet un avis favorable pour le coût de ces frais de portage.

Le coût facturé par la commune de Cossé d'Anjou aux personnes qui veulent bénéficier de ce portage s'établit comme suit :

- Prix du repas facturé par l'Hôpital Lys Hyrôme :	5,62 €
- Frais de portage :	<u>1.30 €</u>
- Montant du repas facturé aux bénéficiaires par la mairie de Cossé d'Anjou :	6,92 €

RAPPORT DES COMMISSIONS

Eglise : Jean-Paul BOURDEILLE précise que l'aménagement autour de l'Eglise va être étudié prochainement par la commission «aménagement du bourg».

Aire de jeux : Patrick MICHEL indique que certains jeux sont arrivés.

Ecole : Différents travaux ont été réalisés à l'école (réparation tableau numérique, ...)

Abri-bus : Celui-ci va être installé le 16/9/2011 par l'employé communal et Patrick MICHEL.

Atelier communal : Patrick MICHEL indique que l'employé communal va s'installer prochainement dans le bâtiment précédemment occupé par l'entreprise Polyfinition.

Permis E : Des renseignements vont être pris auprès d'auto école afin que l'employé communal puisse passer le permis E.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le 10 Octobre 2011.